



## PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE N°27

Poitiers, le 20 avril 2021

#### Vaccination contre la COVID19 dans le département de la Vienne

À la date du 20 avril 2021, **89 649 personnes ont reçu une première dose de vaccin** dans le département (**20,5 %** de couverture vaccinale).

**34 299 personnes ont reçu une seconde dose** (**7,8 %** de couverture vaccinale).

La couverture vaccinale (pour une dose) des plus de 75 ans est de **70,8%** et celle des 65-74 ans est de **48,1%**.

Conformément à l'annonce du Premier ministre, depuis ce week-end, des créneaux de vaccination avec le vaccin Astra Zeneca sont dédiés à aux professionnels prioritaires de plus de 55 ans suivants :

- d'une part, les professeurs des écoles, collèges et lycées ; les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) ; les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) ; les professionnels de la petite enfance – dont les assistants maternels ; les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse et les professionnels de la protection de l'enfance ; les personnels techniques des collectivités territoriales intervenant dans les établissements scolaires
- d'autre part, les policiers nationaux et municipaux ; les gendarmes et les surveillants pénitentiaires, les agents de surveillance des douanes.

Cette solution sera proposée a minima pour les deux prochaines semaines. Concrètement, les professionnels concernés par ce circuit rapide de vaccination se verront notifier un message par leur employeur. Ils pourront dès lors se présenter sur rendez-vous à l'un des créneaux réservés, et se faire vacciner sur présentation d'un justificatif d'éligibilité : carte professionnelle (pour les fonctionnaires notamment), déclaration sur l'honneur et bulletin de salaire pour les salariés.

Les professionnels pourront bien entendu aussi continuer à se faire vacciner en ville, grâce à la mobilisation des médecins et des pharmaciens.

#### Point de situation sanitaire dans le département de la Vienne au 20/04/2021

•Taux d'incidence : **239,5** pour 100 000 habitants

•Taux de positivité : **7,7 %**

Pour les plus de 65 ans :

•Taux d'incidence : **141** pour 100 000 habitants

•Taux de positivité : **5,2 %**

Hospitalisations :

•Nombre d'hospitalisations : **55** dont **18** en services réanimatoires

Clusters : **20**

Cabinet de la préfète  
Bureau de la communication  
interministérielle

Mél [nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr](mailto:nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet de la préfète  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Mél [nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr](mailto:nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers